

Le **RATON LAVEUR** est un mammifère originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit et s'est établi en Allemagne dans les années 1930. Il progresse depuis lors à travers toute l'Europe. En Wallonie, Il est aujourd'hui très répandu dans les provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur.

Il est reconnaissable à son masque facial noir et sa longue queue rayée.

C'est un animal nocturne. Excellent grimpeur, très curieux, il visite des milieux variés. Il fréquente volontiers les maisons.

Le raton laveur est un ramasseur cueilleur opportuniste, qui se nourrit principalement de végétaux (fruits et maïs) et d'invertébrés (écrevisses, insectes, escargots...). Il chasse également des poissons, des amphibiens, des oiseaux et des micromammifères. En zone urbaine, il consomme nos déchets alimentaires (poubelles et compost).



E.R. : Bénédicte Heindrichs, Directrice Générale, Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes • DL: D/2023/11802/109 • Crédits photos : © Landshark1, Iseleee et Karl Umbrico (Dreamstime.com)

ATTENTION SEDUCTEUR !

Le raton laveur fréquente les alentours de nos habitations pour voler, voire quémander de la nourriture en misant sur son charme et son agilité. Une fois habitué à la présence de l'homme, il devient de plus en plus téméraire et n'hésite pas à rentrer par les chatières ou tout autre accès. Il fouille alors toute la maison, tant dans les garde-mangers que dans les poubelles. Il peut causer d'importantes nuisances, blesser nos animaux domestiques et transmettre des maladies.



Les conseils prodigués dans ce dépliant permettent de réduire ses nuisances à proximité des habitations. D'autres informations sont disponibles sur notre site internet.

En savoir plus ?

SPW - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement



Cellule interdépartementale
Espèces invasives

<http://biodiversite.wallonie.be/raton>

Email: invasives@spw.wallonie.be



Réalisé en collaboration avec l'Université de Liège



Le raton laveur

Éviter ses nuisances domestiques

Espèces invasives en Wallonie



Wallonie

PRINCIPAUX GESTES BARRIÈRES À ADOPTER PRÈS DE CHEZ SOI

BRANCHES D'ARBRE: élaguer pour maintenir un écart à l'habitation supérieur à 1m.

LUCARNES ET FENÊTRES: durant la nuit, limiter à un entrebâillement (oscillo-battant) l'ouverture des fenêtres et autres voies d'entrée.

GOUTTIÈRES: installer un dispositif pour empêcher l'escalade (et l'accès au grenier).

FRUITS ET NICHOURS: apposer sur le tronc un dispositif empêchant d'y grimper (ex: manchon en plastique d'au moins 60 cm de haut, cloche de treillis de poule,...).

POULAILLERS: enfermer les poules pour la nuit.

CONTACT PHYSIQUE: ne jamais toucher ni apprivoiser les rats laveurs.

POUBELLES ET COMPOST: empêcher l'accès aux déchets alimentaires en prévoyant un contenant hermétique et sécurisé.

BACS À SABLE: les couvrir lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

NOURRITURE: ne pas laisser de nourriture pour oiseaux ou animaux domestiques à l'extérieur de la maison durant la nuit.

CHATIÈRES: bloquer la chatière durant la nuit; privilégier un modèle avec contrôle par puce électronique.

NUISANCES POTENTIELLES:

- Dommages dans et autour de la maison
- Prélèvements de fruits
- Consommation de la nourriture mise à disposition des chats, poules, passereaux, ...
- Vecteur de maladies et parasites transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques
- Prédation dans les mares, les poulaillers et les nichoirs

